



Commission de l'économie, de l'emploi et du tourisme

2133 - Soutien à l'emploi et à diverses initiatives

**Soutien à diverses actions dans le
domaine de l'animation économique**

Rapport n° CP/2012/788

Service gestionnaire :

Service développement économique et touristique - Cellule développement touristique

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soumettre à l'approbation de la Commission Permanente du Conseil Général une participation financière à diverses actions menées dans le domaine de l'animation économique.

I. Organisation du salon "Créer sa boîte en Alsace"

La Chambre de Métiers d'Alsace (CMA) et la Chambre de Commerce et d'Industrie de STRASBOURG et du Bas-Rhin (CCISBR) organisent conjointement le 12 novembre 2012 la seconde édition du Salon de la création-reprise d'entreprise intitulé « Créer sa boîte en Alsace ».

Cette manifestation se déroulera au Palais de la Musique et des Congrès de STRASBOURG. Elle est organisée dans le cadre de la Semaine de l'Entrepreneuriat Européen et des Journées nationales de l'Entrepreneur.

1.114 porteurs de projets de création ou de reprise d'entreprises ont participé à la première édition de ce salon en 2011.

L'objectif de la manifestation est d'accueillir en un même lieu les créateurs et repreneurs d'entreprises mais aussi les dirigeants d'entreprises qui recherchent les solutions les plus adaptées à leur développement ou à la cession de leur activité.

Le salon se composera de 8 pôles :

- Entreprendre dans le Bas-Rhin
- Conseil et accompagnement sur le montage de projet
- Aides financières et cautionnement
- Protection sociale et l'emploi
- Banques, assurances et capital investissement
- Prestations aux entreprises
- Corporations et fédérations d'artisans
- Hébergement.

Les visiteurs pourront également prendre part, tout au long de la journée, à des conférences et micro-ateliers.

Le budget global de la manifestation s'élève à 137.513 € et se décompose comme suit :

Dépenses	HT	Recettes	Net
Agence de communication	23 413 €	Organisateurs (CMA+CCI)	35 000 €
Communication radio	7 500 €	Exposants	69 750 €
Communication presse	4 500 €	Communication payante	1 400 €
Communication grand format	12 000 €	Refacturations	8 363 €
Imprimeur	3 200 €	Subventions publiques	23 000 €
Location PMC	35 000 €	<i>dont CUS</i>	<i>10 000 €</i>
Location EventZone	4 500 €	<i>dont CG67</i>	<i>5 000 €</i>
Charges administratives	43 000 €	<i>dont Région Alsace</i>	<i>8 000 €</i>
Réception	4 400 €		
TOTAL	137 513 €	TOTAL	137 513 €

A noter qu'un stand est gracieusement mis à disposition du Conseil Général du Bas-Rhin lors du salon. Le Service Insertion et Emploi sera présent au titre du RSA et l'ADIRA présentera aux porteurs de projets ses possibilités d'accompagnement.

II. Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace - Stratégie 2012 pour le développement des métiers d'art en Alsace

La Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA) organise chaque année des manifestations visant à promouvoir l'artisanat d'art en Alsace.

Depuis 2006, la FREMAA s'est engagée dans une stratégie pour le développement et la promotion des métiers d'art qui se traduit par l'élaboration d'un programme d'actions annuel en faveur des métiers d'art.

Ce programme permet à la FREMAA de présenter à ses partenaires institutionnels (Etat, Région Alsace, Conseil Général du Bas-Rhin, Conseil Général du Haut-Rhin, Chambre de Métiers d'Alsace) une programmation globale axée autour de :

- l'accompagnement des entreprises d'artisanat d'art
- le patrimoine culturel.

La proposition de partenariat pour 2012 porte sur l'organisation de « RESONANCE[S] », SALON EUROPEEN DES METIERS D'ART qui se tiendra au PARC EXPO STRASBOURG WACKEN du 9 au 12 novembre 2012. Cette action phare rassemblera entre 150 à 200 créateurs européens qui présenteront, sur près de 6 000 m², des pièces uniques et des petites séries. L'événement est co-organisé avec « Ateliers d'Art de France », le syndicat professionnel des métiers d'art. Les invités d'honneur seront des maisons emblématiques comme LALIQUE, La Cristallerie de Saint-Louis et le Centre International d'Art Verrier de Meisenthal.

Le budget prévisionnel 2012 de la FREMAA au titre de cette action exceptionnelle s'élève à 419 436 €. La FREMAA sollicite une participation départementale de 10.000 € au titre du programme partenarial 2012.

Les autres partenaires sollicités sont :

- | | |
|--------------------------------|----------|
| ➤ Conseil Régional d'Alsace | 30.000 € |
| ➤ Ville de Strasbourg/CUS | 50.000 € |
| ➤ AAF | 59.800 € |
| ➤ Chambre des Métiers d'Alsace | 2.000 € |
| ➤ CCI | 2.000 € |

A noter qu'un crédit de 10.000 € est inscrit au budget primitif de 2012 au titre du partenariat avec la FREMAA, montant identique à celui accordé en 2011.

III. Partenariat entre le Département et le Groupement Commercial du Bas-Rhin

Le Groupement Commercial du Bas-Rhin est une association de défense du commerce de proximité bas-rhinois présidée par M. André MARCHAND.

La place du Groupement s'analyse comme celle d'un interlocuteur professionnel à l'écoute des problèmes spécifiques des commerçants du Bas-Rhin. Il assiste à la plupart des assemblées générales de ces associations et traduit les besoins en actions auprès des autorités locales.

En tant que partenaire social affilié à la CGPME, il siège en particulier à la CCI, aux Tribunaux de Commerce et aux Conseils de Prud'hommes. De plus, il offre à ses adhérents un service d'informations permanent dans les domaines économique, social et juridique.

Le Groupement se mobilise ainsi, avec les associations de commerçants du département, pour défendre les intérêts du commerce urbain et rural et c'est à ce titre qu'il souhaite obtenir à nouveau un soutien du Conseil Général.

Son budget prévisionnel pour 2012 prévoit des dépenses à hauteur de 142 573 €. Les recettes correspondantes proviennent des cotisations, du remboursement des frais de secrétariat et de subventions.

Le Groupement sollicite une aide départementale de 3.000 € au titre de son programme d'actions 2012.

Il est à noter que le Groupement a obtenu du Département en 2006 une subvention de 2.600 € au titre de la réalisation d'un guide consacré au commerce de proximité. En 2009 et en 2010 une aide de 2 000 € lui a été accordée au titre de son programme d'action annuel.

Par délibération en date du 25 octobre 2010, le Conseil Général a fixé son intervention selon les modalités suivantes : taux d'intervention de 10 % du coût de l'opération, dans la limite d'une subvention de 2.000 € par opération.

La Commission de l'Economie, de l'Emploi et du Tourisme, lors de sa réunion du 10 septembre 2012, s'est prononcée favorablement sur l'ensemble de ces dossiers.

En cas d'accord, les crédits nécessaires seraient imputés sur les enveloppes budgétaires « Manifestations diverses » et « FREMAA » dont les situations sont données ci-dessous :

Code de l'enveloppe budgétaire	Imputation M 52	Crédits prévus sur l'enveloppe (BP, DM, reports)	Crédits disponibles (non engagés)	Crédits proposés
17593	65-6574-91	35 000,00 €	17 500,00 €	7 000,00 €
25877	65-6574-91	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €

Je vous demande de bien vouloir adopter le projet de délibération suivant :

La Commission Permanente du Conseil Général, statuant par délégation et sur proposition de son Président, décide d'attribuer :

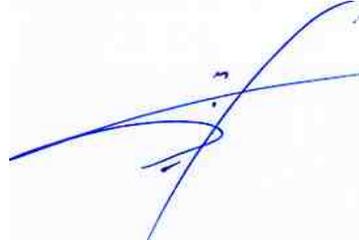
- une subvention de 5.000 € à la Chambre de Métiers d'Alsace au titre de l'organisation du salon "Créer sa boîte en Alsace" qui se tiendra le 12 novembre 2012 au Palais de la Musique et des Congrès de STRASBOURG;

- une subvention de 10.000 € à la Fédération Régionale des Métiers d'Art d'Alsace (FREMAA);

- une subvention de 2.000 € au Groupement Commercial du Bas-Rhin.

Strasbourg, le 22/10/12

Le Président,

A handwritten signature in blue ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized, abstract shape.

Guy-Dominique KENNEL